

L'AGORA

L'infolettre trimestriel du Syndicat des services gouvernementaux

Félicitations aux récipiendaires des bourses 2022 du SSG



Dans ce numéro

- ♦ Récipiendaires des bourses du SSG
- ♦ Négociations
- ♦ Le coin de la représentation : Congés et intempéries
- ♦ Événements du SSG



Mes ami.e.s

Nous y voici. La fin de l'année 2022 est à nos portes. Une autre année où l'omniprésence de la Covid c'est fait sentir et où l'ascension fulgurante de l'inflation a ajouté une couche d'inquiétude dans nos vies. Une troisième année, où plusieurs d'entre vous ont dû faire preuve de créativité, de compromis, d'adaptation et de résilience.

Si j'avais un mot pour décrire cette première année en tant que votre président national ce serait *optimiste*. Lorsque je regarde tous les nouveaux visages occupant des postes de leader au sein de notre organisation, je suis confiant que nous sommes en voie de solidifier notre pouvoir syndical. Lorsque je regarde le nombre de jeunes travailleuses et travailleurs – des jeunes allumés, avec des idées innovantes – œuvrant dans les exécutifs des sections locales ou démontrant un vif intérêt pour le SSG, j'ai confiance en notre avenir.

Plusieurs défis demeurent et nous attendent au tournant de la nouvelle année. J'ai confiance qu'**ensemble et uni**, nous iront loin et surmonteront les obstacles qui se présenteront à nous.

Je veux souligner le travail des activistes du SSG. Sans vous, il n'y pas de syndicat. Je l'ai dit et le répète; le travail que vous faites n'est pas facile. Je vous remercie sincèrement d'être là, sur le terrain, à défendre les droits des travailleurs et d'être une voix pour eux.



Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année. De profiter de ces temps avec vos proches pour vous reposer et déconnecter. Oubliez le SSG pendant ces quelques jours, et revenez-nous en forme pour accomplir en 2023 de belles choses tous ensemble.

Pour vous et avec vous,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bruce Roy'.

Conseil national du Syndicat des services gouvernementaux

L'Agora est publié par le Bureau national du SSG. Adressez vos commentaires à info@gsu-ssg.com

Visitez le site web du SSG :

www.gsu-ssg.com

Rédactrice en chef
Dominique Barrette

Adjointe à la rédaction
Diane Rancourt

Contributeur
Matthieu Allard

Dirigeant.es nationaux
Président national
Bruce Roy
Vice-président.es nationaux
Martine Babcook
Kevin Hanson
Vice-présidente nationale, Équité
Kelly Bush

Vice-Président.es régionaux/régionales

Leanne Moss | Terre-Neuve et Labrador
Anthony Drozdowski | Nouvelle-Écosse
Mike Leblanc | Nouveau-Brunswick et IPE
Mélanie Hamel | Est du Québec
Sébastien Sinclair | Ouest du Québec
Steve Colterman | RCN
Paul Paquette | RCN
Nicole Rousseau | RCN
William Tait | RCN
Azra Jusuf | Ontario
Sue Soubra Boone | Ontario
Heather Rawlins | Alberta, TNO et Nunavut
Sheldon Jacobs | Manitoba et Saskatchewan
Linda Harding | Basses terres de la C.B.
Reni Stein | Reste de la C.B. et Yukon
Jeff Tessier | Monnaie royale canadienne

Récipiendaires des bourses du SSG 2022



Le SSG est fier d'annoncer que les membres du Comité des reconnaissances syndicales ont rendu leurs décisions concernant les bénéficiaires des bourses d'études de 2022. Le SSG offre trois bourses d'études de 2 000 \$ chacune aux étudiant.es qui sont à la charge de membres en règle du SSG et qui sont inscrits à temps plein dans un établissement d'enseignement post-secondaire. Le SSG offre également une bourse de 2 000 \$ aux membres en règle qui sont inscrits à temps plein ou à temps partiel dans un établissement post-secondaire.

- ♦ La **bourse A.F. Wood**, nommée en l'honneur d'un ancien membre qui a fait d'énormes contributions dans le domaine de la formation des membres, a été attribuée à Patrick MacDonnell, fils de Troy MacDonnell de la section locale 60011.
- ♦ La **bourse Jim Williams**, nommée en l'honneur d'un confrère qui a occupé un poste syndical de 1977 à 1999, où il a été élu VPR suite à la fusion du Congrès, a été décernée à Eve O'Dea, fille de Tracy O'Dea, de la section locale 20008.
- ♦ La **bourse Bonnie Robichaud**, nommée en l'honneur d'une femme qui a gagné une cause historique de harcèlement sexuel devant la Cour suprême alors qu'elle occupait de nombreux postes au sein de la section locale 70019, a été attribuée à Stéphanellie Parent, fille de Michèle Parent de la section locale 10161.
- ♦ La **bourse commémorative Bob Haywood**, nommée en l'honneur d'un militant syndical infatigable et d'un homme de grande conviction qui s'est engagé à améliorer le monde dans lequel nous vivons, a été décernée à Jean-Michel Riel, membre du SSG de la section locale 70020.

Les essais des lauréat.es sont disponibles sur [notre site web](#)

Le Comité exprime son admiration pour les résultats académiques exceptionnels et souhaite féliciter les lauréat.es.

Les candidatures pour les bourses 2023 seront disponibles au début de l'année prochaine !



Jean-Michel Riel recevant la bourse Bob Haywood du Président national, Bruce Roy

Mise à jour sur les négociations

NÉGOCIATIONS AVEC LE CONSEIL DU TRÉSOR

Le 5 juillet 2022, la Commission des relations de travail dans le secteur public fédéral a demandé l'établissement d'une commission de l'intérêt public (CIP) pour les tables de négociation EB, PA, SV et TC afin d'aider l'AFPC et le Conseil du Trésor à conclure une entente. Les dates d'audience de la CIP ont été fixées entre la fin novembre et la mi-décembre.

Prochaines étapes

Alors que l'audience se termine et que nous attendons les rapports, l'AFPC augmente sa pression sur le gouvernement en lançant une formation sur la grève pour ses membres tout en se préparant

Il est important de noter qu'avant d'aller sur la ligne de piquetage, les membres en règle - c'est-à-dire les membres qui ont signés leur carte syndicale - seront invités à un vote de grève pour donner (ou non) un mandat de grève à l'AFPC. Si l'AFPC obtient un mandat de grève de la majorité de ses membres, elle pourra déclarer une grève, à condition de donner à l'employeur un préavis de 72 heures et de le faire dans les 60 jours suivant le vote de grève.

Que pouvez-vous faire ?

- Impliquez-vous, agissez. **Se préparer à une grève est la meilleure façon de l'éviter.**
- Inscrivez-vous à la [formation sur la grève](#) dans votre région
- Lisez notre [trousse de négociation](#) du Conseil du Trésor
- Consultez la [FAQ de l'AFPC sur les négociations](#) avec le Conseil du Trésor.
- Assistez aux événements nationaux et régionaux de l'AFPC
- Participez aux actions, aux séances d'information, aux déjeuners-causeries et aux ateliers.
- Communiquez avec votre [bureau régional](#) pour vous impliquer.

Négociations avec la Monnaie royale

Deux de nos trois sections locales de la Monnaie sont actuellement en négociation. L'équipe de négociation représentant la section locale 70024-Ottawa et la section locale 50057-Winnipeg a fait du progrès avec l'employeur sur les questions non monétaires, par contre, il reste encore beaucoup de travail à faire, notamment en ce qui concerne les augmentations de salaire et les autres revendications monétaires. Les négociations reprendront au début de 2023.

La section locale 50058-PSO Winnipeg, devrait également commencer ses négociations au cours de la nouvelle année !

Gardez vos coordonnées [à jour](#) pour recevoir toutes les dernières mises à jour sur les négociations.

N'oubliez pas de signer votre carte de membre si vous ne l'avez pas encore fait ! <http://psacunion.ca/rand>

Le coin de la Représentation



Congés et intempéries

La saison de neige approche à grands pas, et il est bon de rappeler les directives à suivre pour déterminer si vous êtes en mesure de vous présenter au travail lors de mauvais temps.

Même si de nombreuses personnes travaillent de la maison, ou ont la possibilité de le faire, ce n'est pas toujours le cas, plusieurs gens doivent encore remplir leurs fonctions en personne et sur place. C'est la direction qui détermine s'il faut ou non fermer les bureaux ou les lieux de travail. Si l'employeur confirme que le travail sera effectué quelles que soient les conditions météorologiques, chaque employé doit décider s'il est sécuritaire pour lui/elle de se déplacer et se présenter sur les lieux de travail par mauvais temps.

La plupart des conventions collectives permettent à l'employeur d'accorder un congé payé lorsque des raisons indépendantes de la volonté de l'employé.e l'empêchent de se présenter au travail. Bien que ce congé soit discrétionnaire, l'utilisation de ce pouvoir discrétionnaire par l'employeur est limitée par l'exigence selon laquelle il ne peut pas refuser le congé demandé de manière déraisonnable. Par conséquent, un.e travailleur/ travailleuse doit démontrer que des circonstances indépendantes de sa volonté l'ont empêché de se présenter au travail. En d'autres termes, un.e employé.e doit faire un effort raisonnable pour se rendre au travail.

L'employeur, en revanche, doit considérer chaque demande et son ensemble de faits individuellement, et la décision de la direction doit être fondée sur le bien-fondé de chaque demande.

Comme c'est souvent le cas, la crédibilité du/de la travailleur/travailleuse est un facteur crucial qui peut avoir un impact décisif sur l'issue de la décision de la direction ou d'un décideur. Il est fortement recommandé d'agir avec honnêteté, transparence et intégrité pour appuyer votre demande.

Votre section locale sera en mesure de vous aider en fonction de votre situation spécifique, mais voici quelques conseils généraux si vous pensez être dans l'incapacité de vous présenter au travail :

- Conservez la page météorologique des journaux locaux.
- Pour documenter votre situation, dressez une liste des commerces et des bureaux gouvernementaux (locaux, provinciaux ou autres ministères fédéraux) fermés.
- Obtenez une copie des rapports sur l'état des routes ou des renseignements sur les pannes de courant.
- Informez la direction de votre situation dès que possible et, si possible, par écrit.
- La direction doit être tenue au courant au fur et à mesure que le temps passe ou que votre situation change.

Bien qu'il puisse être difficile de déterminer si vous êtes en mesure de vous présenter au travail ou si vous devriez le faire, la clé est de se fier au jugement raisonnable que la plupart des gens auraient dans la même circonstance.

Conférences et Congrès

Conférence des président.es des sections locales 2022

La conférence des présidentes et des présidents de section locale du SSG 2022 a eu lieu pendant la semaine du 26 septembre 2022, à Toronto, Ontario.

La semaine a commencé par l'inscription et une rencontre. Les présidentes et les présidents de section locale et les observatrices et les observateurs ont joué.e à un petit jeu amusant pour faire connaissance avec les autres et discuter avec des personnes qu'ils ne connaissent pas encore. C'était agréable de voir tous les gens interagir. Représentant les membres d'un océan à l'autre, les dirigeant.es élu.es ne connaissent pas toujours leurs collègues bénévoles. C'était donc un bon moyen de briser la glace pour lancer la conférence. Il est intéressant de noter que la plupart des participant.es assistaient à la Conférence pour la première fois. Les journées ont été remplies de conférencier.ières invité.es, de présentations et d'ateliers.

La prochaine Conférence des présidentes et des présidents de section locale aura lieu en 2024 à l'occasion du 25e anniversaire du SSG !



Conférence des jeunes travailleuses et jeunes travailleurs du SSG 2022



Saviez-vous que le SSG est l'un des seuls Éléments de l'AFPC à organiser une conférence des jeunes travailleuses et jeunes travailleurs à chaque cycle ? Conférence des jeunes travailleuses et jeunes travailleurs du SSG ! Dix-huit membres du SSG âgés de 35 ans et moins se sont réunis à Ottawa pour une conférence de deux jours, les 30 novembre et 1er décembre 2022. Des conférencier.ières invité.es et des ateliers sur la préparation de la grève, la mobilisation, les droits des travailleuses et des travailleurs et l'anti-oppression étaient au menu. Bien que la plupart des participant.es ne se connaissaient pas au départ, des liens se sont rapidement tissés entre elles/eux.

Un autre événement réussi cet automne!

9ième Congrès national triennal du SSG

C'est de nouveau le moment où nous devons nous préparer pour notre Congrès national triennal. En 2023, plus de 100 délégué.es de toutes les sections locales du SSG se réuniront à Ottawa pour établir l'orientation du SSG pour les trois prochaines années et au-delà. Les membres de section locale sont invité.es à commencer à réfléchir aux résolutions qu'elles/ils aimeraient présenter.

De plus amples renseignements seront disponibles au début de l'année prochaine. Pour l'instant, inscrivez la semaine du 25 septembre 2023 à votre agenda pour le Congrès 2023 du SSG !